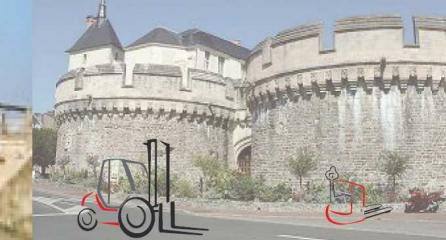




ANCENIS - BEAUPRÉAU - CANDÉ - LAillé



Revendications NAO 2026

Un contexte particulier, mais des salariés à ne pas oublier !!!

2026 s'annonce comme une année charnière pour notre entreprise.

L'environnement de travail est confronté à une triple pression : incertitudes économiques, transformations organisationnelles et objectifs toujours plus ambitieux.

Il est impératif que cette complexité structurelle ne soit pas invoquée comme un prétexte pour reléguer au second plan ou geler les avancées sociales.

Une chose est certaine :
Sans les salarié.e.s, rien ne fonctionne.
Sans reconnaissance, pas de motivation.



Flashez

Pour voir le détail de l'argumentaire

01.

Rémunération applicable au 01/01/2026

AG 3%

- Revalorisation des primes métiers % AG
- Indemnité Transport : Aller/Retour
- Renouvellement indemnisation APLD 2026
- Prime d'ancienneté : jusqu'à 20 ans
- Ticket restaurant :
 - revalorisé à 10€
 - Mise en place pour PDC
- Restauration collective :
 - Part employeur revalorisée % AG
- Prime intempéries pour tout le personnel travaillant à l'extérieur

NÉGOCIATIONS, C'EST PAS FINI !



02.

Santé & Congés

- Mutuelle
 - Augmentation part employeur pour les actifs
- Evénements familiaux (possibilité prise en 1/2 jour)
 - Création d'un congé menstruel pour les maladies gynécologiques
 - Enfant malade : jusqu'aux 15 ans révolus
 - Décès d'un parent : 2 jours supplémentaires



03.

Emploi

- Remplacement de tous les départs
- Prioriser les postes en JN pour les 55 ans et +
- Indemnité de départ en retraite : possibilité de prise en jours